

s'ingéraient de chasser dans ses îles au mépris de son privilège exclusif de chasse.

Le 6 mai 1737, le ministre de la marine informait M. de Grandville-Fondville que le roi lui avait accordé la compagnie de M. de Boishébert.

En 1739, un rapport officiel disait de lui : "Aide-major des troupes ; exact mais un peu singulier."

En 1744, M. de Grandville-Fondville était commandant du fort Saint-Frédéric.

En 1746, il fit la campagne d'Acadie, sous les ordres de M. de Ramezay.

Le 10 octobre 1747, M. de Grandville-Fondville demandait au ministre de reconnaître ses services :

"Je prends la liberté, écrivait-il, de représenter très respectueusement à Votre Grandeur mes services par le placet cy-joint ; ceux que j'ay rendus dans l'emploi d'aide-major des troupes et au fort St Frédéric pendant le temps que j'ay eu l'honneur d'y commander pour le Service de Sa Majesté me donnent lieu d'espérer, Monseigneur, que Votre Grandeur voudra bien m'honorer de sa protection pour m'obtenir de Sa Majesté la Croix de St Louis.

"La lettre de Votre Grandeur à Monsieur le marquis de Beauharnois du 17 avril 1742 dont il y a un extrait au dit fort qui reste entre les mains de Mrs les Commandants de ce poste où il est expliqué que dans le remplacement que Sa Majesté aura occasion de faire parmi les officiers elle fera une attention particulière aux Services qu'ils auront rendus au fort St Frédéric me donnent lieu d'espérer que Votre Grandeur voudra bien m'accorder la grâce que je prends la liberté de lui demander ayant toujours servi avec tout le zèle et application possible". (1)

Le 2 novembre 1748, M. de Grandville-Fondville assistait, au château Saint-Louis de Québec, à une conférence de M. la Galissonnière avec les chefs iroquois.

Dans sa lettre du 20 septembre 1749, le gouverneur de la Jonquière demandait la croix de Saint-Louis pour M. de Grandville-Fondville :

---

(1) Archives du Canada. Correspondance générale, vol. 89.